

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 20 août 2025**

Nombre de conseillers

En exercice :8

Présents :7

Absents : 1

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le mercredi 20 août 2025 à 19hs00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de la commune de Motz.

Etaient présents Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Madame Zoé Buckley, Monsieur Vincent Laloy, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez, Monsieur Olivier Morelle

Absent-e-s excusé-e-s : Monsieur Denis Jeantet (pouvoir à Monsieur Gérard Clerc)

Absent-e(s) non excusé-e(s) : Néant

Quorum : 5

Convocation 12 août 2025

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

D2025 – 25 : Avenants au marché de travaux de création de la Maison d'Assistants Maternels

Monsieur le Maire :

- Rappelle les délibérations du 03 novembre 2023 et 01 décembre 2023 confiant les travaux de construction de la Maison d'Assistants Maternels et la réhabilitation de deux appartements à l'ex-école de Châteaufort aux diverses entreprises

-
- Présente les avenants suivants :
-

Lot	Entreprise	Montant HT initial	Plus-value	Moins-value	Montant total H.T.
3 : charpente – ossature bois- bardage	Pro Bois Conception Chichilianne	35 700.00 € H.T.	1 466.50 € H.T.		37 166.50 € H.T.
5 : façades existantes	Rhône Alpes Façades Chellieu	64 374.44 € H.T.		10 486.47 € H.T.	53 887.97 € H.T.
10 : sols souples	Iser Sol Saint Genix les Villages	15 627.19 € H.T.	3 384.00 € H.T.		19 011.19 € H.T.
12 : électricité	Ain Tension Electricité Cressin-Rochefort	98 921.00 € H.T.	8 266.45 € H.T.		107 187.45 € H.T.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Accepte les avenants suivants :
-

Lot	Entreprise	Montant HT initial	Plus-value	Moins-value	Montant total H.T.
3 : charpente – ossature bois- bardage	Pro Bois Conception Chichilianne	35 700.00 € H.T.	1 466.50 € H.T.		37 166.50 € H.T.
5 : façades existantes	Rhône Alpes Façades Chellieu	64 374.44 € H.T.		10 486.47 € H.T.	53 887.97 € H.T.

Envoyé en préfecture le 23/08/2025

Reçu en préfecture le 23/08/2025

Publié le

ID : 073-217301803-20250820-2025_AOUT_2-DE

Besoin
Levraut

10 : sols souples	Iser Sol Saint Genix les Villages	15 627.19 € H.T.	3 384.00 € H.T.		
12 : électricité	Ain Tension Electricité Cressin-Rochefort	98 921.00 € H.T.	8 266.45 € H.T.		107 187.45 € H.T.

- Autorise Monsieur le Maire à les signer.

Pour extrait conforme

Le Maire
Daniel CLERC



La secrétaire de séance
Marie-Thérèse DEJEY

